



## Ordonnance de télécom CRTC 2012-184

Version PDF

Ottawa, le 28 mars 2012

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées<sup>1</sup> dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

<b>Demandeur</b>	<b>Avis de modification tarifaire</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
Amtelecom Limited Partnership	69	le 9 mars 2012	le 28 mars 2012
	69A	le 19 mars 2012	
	70	le 9 mars 2012	le 28 mars 2012
	70A	le 19 mars 2012	
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	402	le 2 mars 2012	le 28 mars 2012
	402A	le 20 mars 2012	
	403	le 8 mars 2012	le 5 avril 2012
	403A	le 21 mars 2012	
Bell Canada	7347	le 2 mars 2012	le 28 mars 2012
	7347A	le 20 mars 2012	
	7348	le 8 mars 2012	le 5 avril 2012
	7348A	le 21 mars 2012	
People's Tel Limited Partnership	72	le 9 mars 2012	le 28 mars 2012
	72A	le 19 mars 2012	
	73	le 9 mars 2012	le 28 mars 2012
	73A	le 19 mars 2012	
Vois Inc.	1	le 12 mars 2012	le 28 mars 2012
	1A	le 20 mars 2012	

Secrétaire général

---

<sup>1</sup> Les entreprises énumérées ci-dessus pourraient déposer auprès du Conseil les pages de tarif mises à jour sans une page de description ou une demande d'approbation; une demande de télécommunication complète n'est pas nécessaire.